



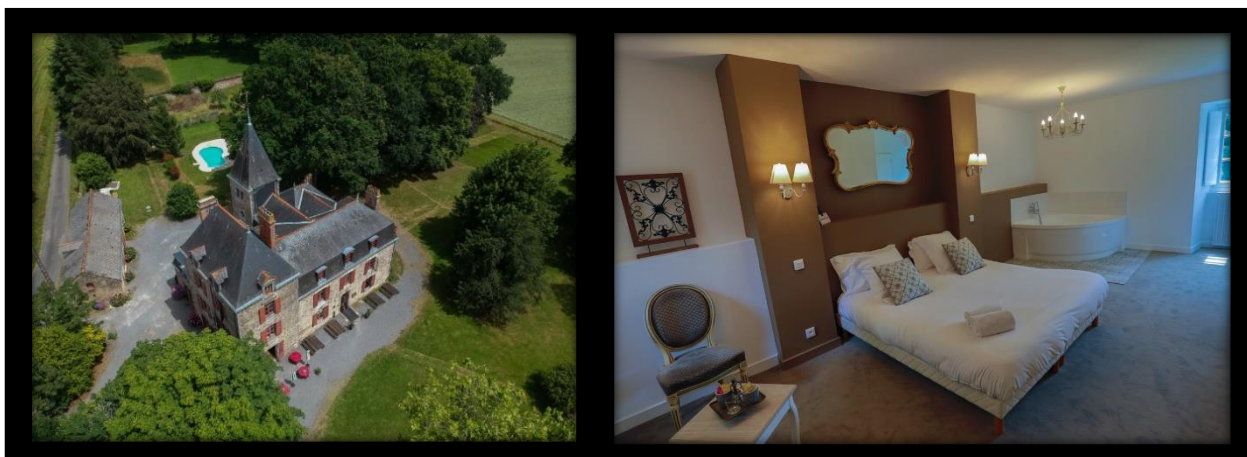
02 40 88 32 66 – www.parcdelabriandais.com – reception@parcdelabriandais.com



Mariage, Anniversaire, Départ à la Retraite ou Réveillon...
Organisez l'évènement privé qui vous ressemble à la Briandais :

- *L'exclusivité du domaine de 7 hectares en location privée*
- *Une nuitée en suite Prestige offerte*
- *La possibilité de louer les chambres de l'hôtel à -40% du prix affiché pour les invités*
- *La liberté de choisir le traiteur et l'animateur musical*
- *L'Installation possible d'un chapiteau sur le domaine (à charge de l'organisateur)*
- *Toutes les boissons sans droit de bouchon et la soirée sans limitation d'horaire*
- *Le Ménage inclus en fin de réception*

Louez le domaine de la Briandais pour le week-end à partir de 1750€^(*)



^()Tarif indicatif basse saison, modifiable sans préavis. Le week-end s'entend du samedi 11h30 au dimanche 11h30.*

Basse Saison Du 1 ^{er} octobre au 30 mai	Haute Saison Du 1 ^{er} juin au 30 septembre
1750€	2750€

Les tarifs sont modifiables sans préavis. Le tarif en vigueur est celui figurant sur le contrat de location

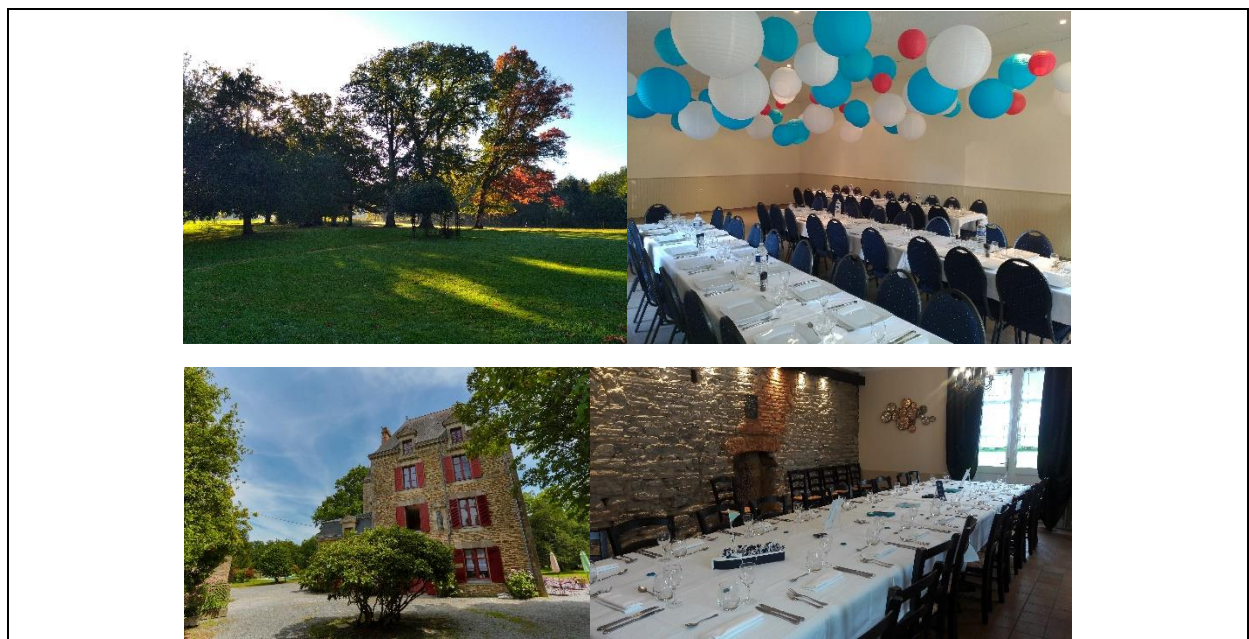
-40% sur le tarif affiché de chambres pour les invités et possibilité de prolonger la privatisation jusqu'à 18h le dimanche pour 500€ de plus.

Le tarif comprend :

La location privée du domaine **du samedi 11h30 au dimanche 11h30** incluant notamment : les 3 salles du rez-de-chaussée de 25m², 30m² et 40m², la cuisine professionnelle, la salle de réception de 90m², le parc de 7 hectares avec la zone réservée aux chapiteaux et au camping, la piscine chauffée et le parking.

Le tarif ne comprend pas :

L'hébergement à l'hôtel, le matériel de camping, la vaisselle (couverts, assiettes, verres, etc.), le matériel de réception (tables, chaises, nappes, etc.), la nourriture et les boissons, l'animation, la décoration ou toute autre prestation autre que la location immobilière du domaine.



Hôtel Restaurant Le Parc de la Briandais – La Briandais – 44780 Missillac – +33(0)2 40 88 32 66

SARL ALYS – 798 018 461 - RCS ST NAZAIRE

Questions Fréquentes (FAQ)

Quelles sont les installations et infrastructures qui sont comprises au contrat de location ?

Vous louez le rez-de-chaussée du Manoir composé de 3 salles en pierre de 25m², 30m² et 40m², d'une cuisine professionnelle équipée et d'un WC. Vous louez également la salle de réception extérieure de 90m² avec WC, 10 tables 6 personnes et 60 chaises. Et enfin, vous louez le parc de 7 hectares avec piscine extérieure, parking et zone agréée pour le camping.

Nous souhaitons organiser une réception de plus de 80 personnes, peut-on installer une structure extérieure de type barnum, orangerie ou chapiteau ?

Nous autorisons toutes les installations de structures extérieures à vos frais, sans supplément sous réserve d'une assurance couvrant une telle installation accueillant du public. Le parc dispose d'une aire de 400m² spécialement dédiée, plate et proche des commodités.

Est-il possible de dormir sur place ?

Nous proposons de louer les 15 chambres 2 personnes de l'hôtel 3 étoiles au tarif préférentiel de -40% sur le prix affiché pour les personnes invitées à la manifestation et nous offrons la nuitée en Suite Prestige aux organisateurs de la réception. Nous disposons également d'un agrément « Camping » et vous pouvez installer des tentes à proches de nos sanitaires extérieurs côté piscine.

A quelle heure peut-on disposer des lieux et à quelle heure doit-on les restituer le lendemain ?

La location est prévue du samedi 11h30 au dimanche 11h30. Vous pouvez également prolonger la réception jusqu'à 18h le dimanche avec supplément de 500€. La salle de réception extérieure est mise à disposition le vendredi à partir de 8h00 et est à restituer le lundi avant 18h00.

Où les invités vont-ils pouvoir se garer ?

Le parking principal permet de stationner 30 véhicules et nous pouvons ouvrir un accès à une partie du domaine pour stationner 50 à 60 véhicules de plus.

Les traiteurs et animateurs sont-ils imposés ?

Nous n'imposons ni de traiteur, ni d'animateur. Vous êtes donc totalement libres d'organiser la réception qui vous ressemble et qui vous tient à cœur.

Jusqu'à quelle heure peut-on faire la fête ?

Vous louez le domaine en location privée. Il n'y a donc pas de limitation horaire à proprement dit et vous pouvez faire la fête jusqu'au petit matin.

Les Plus du Manoir de la Briandais

Prêt d'un vidéo projecteur avec écran

Permanence d'un régisseur technique sur site 24/24h

Mise à disposition de 2 lits bébé et de 2 chaises hautes

Pas de droit de bouchon

Feux d'artifice, ballons ou lanternes après autorisation officielle et assurance

Ménage inclus en fin de réception